

**PV n° 15 du 24 octobre 2023**

# L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF  
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



**SECRETARIAT**

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30  
le mercredi : 9 h 00 à 12 h 00**



**05 65 35 68 10**



**secretariat@district-foot-lot.fff.fr**



# COMITE DIRECTEUR

## Compte Rendu du 12 octobre 2023

### Présents :

Serge MARTIN, Jacques BARRE, Jean Luc BOYER, Sabine COUDERC, Didier CUNIAC, Gilles ESTIVALS, Damien HUG, Laurent IMPERIALE, Michel LASFARGUES, Alain MAS, Robert NAVARRE, Philippe POLOMSKI, Pierre TERRE, Fanny VAYSSIERES, Claudine VERMANDE.

### Absents excusés :

Yves ABITTEBOUL, Alain BEAUSOLEIL, Benoit DORIAN, Marine GALTJIE, Robin HINGRAND, Aubert LAMBLIN, Franck PIGEON, Marie Laure RAYNAL.

### Assistent :

Véronique CROS, Fabien VIDAL.

Un grand merci au club de l'ESLG pour son accueil lors de ce Comité Directeur délocalisé.

Approbation à l'unanimité du PV du Comité Directeur du 23 août 2023, paru au PV N° 9 du 12 septembre 2023.

### Informations générales :

- Une réunion du BELFA se tenait le 12 octobre 2023, pour évoquer la gouvernance, les élections dans les Districts et les Ligues.
- L'AG de la Ligue aura lieu à BALMA le 25 novembre 2023.
- L'AG Financière du District aura lieu le samedi 2 décembre 2023 à Cahors.
- L'AG du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports aura lieu au District le 21 janvier 2024.

**Commission Technique** : Jean Jacques ROUJAS et Hugo VERGNES souhaitent intégrer la Commission Technique du District ; validé à l'unanimité des présents.

**Commission de l'Arbitrage** : Quentin BRU, Président du club de Lissac et Mouret intègre la Commission de l'Arbitrage en tant que représentant de club et n'ayant jamais arbitré.

Hugo VERGNES a été embauché en CDD 20 heures par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, pour pallier l'absence d'Edgar MPOSA GONDA, notre DAP, actuellement en arrêt maladie.

Il interviendra dans les écoles en lieu et place d'Edgar. Il y a une demande importante des écoles, il est important de maintenir ce lien.

A l'initiative du CDOS et du Grand Cahors, et pour promouvoir les jeux olympiques, cinq films seront proposés au cinéma de Cahors le VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023. Pour le football, projection du film « A mort l'arbitre ». En journée, le film sera projeté pour les collèges et les lycées. En soirée, la séance sera ouverte à tous les publics. A l'issue de chaque projection, un arbitre de haut niveau interviendra pour un échange.

**Validation des ententes :**

<b>Catégories</b>	<b>Club support</b>	<b>Club(s) en entente</b>
Séniors Féminines	LALBENQUE/FONTANES	LACAPELLE FOOTBALL
Séniors Féminines	US NOZACOISE	ESPERANCE PERIGORD FENELON FC (24)
Séniors Féminines	BIARS BRETENOUX	PUYBRUN
Séniors Féminines	BOURIANE	THEDIRAC
U15	CAZALS/MONTCLERA	LA FORTUNIERE LAB M. et ST GERMAIN
U15	BIARS BRETENOUX 1	PUYBRUN
U15	BIARS BRETENOUX 2	PUYBRUN
U13	CAZALS/MONT	US 3C CATUS
U13	LA FORTUNIERE	ST GERMAIN
U13	CAUSSE SUD	ECCF et GREALOU
U11	CAUSSE SUD	ECCF et GREALOU
U11	ST GERMAIN	LA FORTUNIERE LABASTIDE MURAT
U11	BIARS BRETENOUX	PUYBRUN
U11	VAL ROC	CUZANCE
U9	LA FORTUNIERE	ST GERMAIN
U9	CAUSSE SUD	ECCF
U7	LA FORTUNIERE	ST GERMAIN
U7	CAUSSE SUD	ECCF
U7	CAZALS/MONT	US 3C CATUS
U7	VAL ROC	CUZANCE

**Ces ententes sont validées pour ce début de saison. Toutefois, la réglementation doit être suivie tout au long de la saison ; il faut 3 licenciés par club et par équipe et que ces derniers fassent au moins 5 matchs. Si un seul club ne remplit pas les conditions, c'est l'ensemble de l'entente qui est caduque.**

Nous rencontrons actuellement un gros problème avec le nouveau logiciel « Compétition » mis en place en début de saison. La FFF travaille actuellement pour tenter d'enrayer les problèmes.

Les finales des Coupes Bondoux, Laville et Féminines auront lieu le 7 mai 2024 (jeudi de l'ascension) à Souillac.

Les finales des Coupes des Réserves A et B auront lieu les 25/26 mai 2024. Les clubs candidats pour accueillir ces finales sont priés de se faire connaître par mail au secrétariat du District.

Mise en place des permanences du secrétariat le samedi matin, pour la période hivernale du 4 novembre 2023 jusqu'au 30 avril 2024.

Le Comité Directeur valide le principe d'embaucher un contrat civique. Benoit Doriac est chargé de faire des propositions

Robert Navarre, Président de la CDA, propose que les Journées de l'Arbitrage se déroulent les 21 & 22 octobre 2023. Des informations vous parviendront rapidement. Accueil plutôt favorable du carton blanc par les clubs et les arbitres.

Damien HUG évoque la formation des arbitres effectuée le 1<sup>er</sup> weekend d'octobre qui s'est bien déroulée.

Fanny VAYSSIERES, pour la Commission Féminine évoque la demande de certains clubs qui souhaitent lors de match à 8, avoir la possibilité de mettre plus de 12 joueuses sur la feuille de match.

Le Comité Directeur valide la demande des clubs ; il est autorisé d'inscrire 16 joueuses sur une feuille de match en championnat **UNIQUEMENT POUR LA 1<sup>ère</sup> PHASE EN DISTRICT.**

Possibilité validée : 1 voix contre, 5 abstentions, 9 voix pour.

Philippe POLOMSKI pour la Commission des Jeunes, évoque de nombreuses feuilles de match irrégulières (mal complétées).

A l'initiative de la Ligue, une soirée sur les violences dans les stades était proposée le 5 octobre 2023 au District. Petite mobilisation, seulement 18 personnes présentes.

Dans la journée, une sensibilisation avait été effectuée à la section Jeanne d'Arc à Figeac, moment très apprécié.

Le prochain Comité Directeur se tiendra en visioconférence, le 16 novembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Serge MARTIN,  
Président du District

Claudine VERMANDE,  
Secrétaire Générale

# COMMISSION DES JEUNES MASCULINS/FEMININS

## CHAMPIONNAT :

### U15 :

Une feuille de match papier devra être utilisée en compétitions U15 D1 lors des rencontres avec l'équipe **Gcpvdo 1**.

En effet, la Direction Médicale de la FFF et la LFO ont donné l'accord au club PRADINES ST VINCENT DOUELLE MERCUES OLT pour qu'un de ces joueurs « Libre / U16 (- 16 ans) » puisse jouer en catégorie « Libre / U15 (- 15 ans) ».

### U11 et U17 :

Le club du PPFC ayant des problèmes d'occupation de son terrain de **PRAYSSAC**, le **SAMEDI 18 NOVEMBRE** prochain, nous vous prions de bien vouloir noter des modifications ci-après :

. U11, le plateau débutera à **14 heures** – Equipes concernées : LALBENQUE 1 ; LACAPELLE FOOT 1 et 2 et PPFC 1.

. U17 : le match GMPPFC1 – FCPVDO 2 débutera à **16 heures**.

Le plateau organisé par le club de l'ENT FOOT AZUR le 11/11/2023 initialement prévu à Bédier est déplacé à **PLANIOLES**. Equipes concernées : FIGEAC 2 et 3 ; LIVERNON 1 et ENT FOOT AZUR 1.

### U13 :

Le plateau de la Poule D du 18/11/2023 organisé par le GCPVDO débutera à **11 heures** à Pradines – Equipes concernées : CAUSSE LIMARGUE ; LAB MURAT 1 et 2 ; GMPPFC 1 et 2 et GCPVDO 2 et 4.

# ESPRIT SPORTIF JEUNES U17 ET U15 :



DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL  
BP 21 46001 CAHORS Cedex 9

## QUESTIONNAIRE-REPONSE

(à retourner au District dès la dernière Journée de la Phase )

SAISON 20...-20

CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF "JEUNES"

Phase :

CLUB : ou entente
EDUCATEUR ou responsable:

Concerne les Catégories U16/17 et U14/15 à ONZE de District.

EQUIPE :	
U17/16	
U15/14	

(cocher les cases concernées)

Ce Challenge doit nous permettre de mettre en évidence les Clubs les plus méritants à travers

les Equipes de Jeunes qui se sont rencontrées lors de la Phase.

Les rencontres de Coupe seront également concernées par ce qui suit.

Compte tenu du manque d'observateurs et d'un nombre insuffisant d'Arbitres, vous allez noter les Equipes que vous avez rencontrées à l'aide des critères ci-dessous; l'addition des points donnera une note sur 20.

- \* Avant le Match :----- sur 4 points  
Conditions d'accueil ( Retard, arbitrage, présentation licences)
- \* Pendant le Match :----- sur 6 points  
Comportement des Dirigeants, des accompagnateurs et des joueurs  
(entre eux et envers l'Arbitre)
- \* Après le Match :----- sur 6 points  
Retournée aux vestiaires, comportement des joueurs et des Dirigeants
- \* Relations en général et communication entre les 2 Clubs avant et après le Match.----- sur 4 points  
Comportement du public, des "supporters".

### EQUIPES RENCONTREES AU COURS DE LA PHASE :

Dates Champ.	Dates Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dates Champ.	Dates Coupe	NOM de l'Equipe	Note sur 20

Dans le cas d'une rencontre à l'extérieur, faire précéder le nom du Club adverse par la mention : " à "

**ATTENTION !** Les Clubs qui ne retourneront pas cette feuille COMPLETEE, verront leur total diminué de 10 points.

Ceux qui auront répondu verront leur total augmenté de 20 points.

Pas d'attribution de récompenses si moins de 50% de réponses.

Le questionnaire doit être retourné à la fin de la phase 1, soit pour le 18/12/2023.



## **CHALLENGE DE L'ESPRIT SPORTIF « JEUNES »**

**Saison 2023-2024**

**Article 1 :** Ce challenge est créé par le Comité Directeur du District du Lot ; il est destiné à honorer le bon comportement et la sportivité des joueurs et de leurs dirigeants, avant, pendant et après les rencontres de Championnat et de Coupe organisées par le District dans les catégories de Jeunes (U18/19, U16/17 et U14/15).

**Article 2 :** L'évaluation du comportement sera effectuée par les Clubs eux-mêmes ; chacun d'eux remplira un questionnaire-réponse par équipe engagée en U19, U17 et U15 ; chaque rencontre lors des phases (aller et retour) donnera lieu à une évaluation.

**Article 3 :** Le District réceptionnera aux dates prévues par la Commission des Jeunes, ces questionnaires-réponses et établira un classement par équipe dans chaque catégorie, à partir des notes figurant sur le questionnaire-réponse.

Procédure : une note moyenne sera calculée à l'aide du total de notes collationnées et du nombre de rencontres effectuées.

Nota : la note la plus élevée et la note la plus basse ne seront pas prises en compte dans le calcul de cette moyenne.

**Article 4 :** L'équipe qui ne répondra pas au questionnaire verra sa moyenne finale diminuée de 4 unités,

L'équipe qui déclarera forfait perdra 4 unités par forfait,

L'équipe dont le Club refusera de participer à un rassemblement (détection, sélection, futsal, ....) verra sa moyenne finale diminuée de 2 unités.

En cas de forfait général d'une équipe, celle-ci est exclue du Challenge et les points acquis par les autres équipes sont conservés.

**Article 5 :** Exclusion immédiate du Challenge pour les motifs suivants :

- fraude ou tentative de fraude sur identité,
- tentative de voies de fait, menaces à l'intégrité physique d'un arbitre ou d'un officiel,
- suspension d'un joueur, d'un arbitre, d'un éducateur ou d'un dirigeant pour acte grave d'indiscipline ou comportement incompatible avec la morale et l'éthique sportive.

Tous les cas exposés ci-dessus sont également passibles de sanctions prononcées par la Commission de Discipline ou le Comité Directeur du District.

**Article 6 :** Dotations :

L'équipe terminant à la 1<sup>ère</sup> place au classement final dans sa catégorie se verra remettre une dotation en équipement ; de même, pour le dirigeant responsable de cette équipe.

**Article 7 :** Toute équipe qui ne répondra pas au questionnaire, **perdra sa dotation** dans le cas où elle terminerait à la 1<sup>ère</sup> place.

Un minimum de 50% de réponses au questionnaire sera exigé dans chaque catégorie ; dans le cas contraire, **aucune remise de dotations ne sera effectuée.**

**Article 8 :** Remise des dotations :

La présence d'un dirigeant accompagné de 2 ou 3 joueurs (minimum) est souhaitable ; aucune dotation ne sera attribuée (ultérieurement) **en cas d'absence** lors de la remise des dotations.

**Article 9 :** Après avis de la Commission des Jeunes responsable du Challenge, le Comité Directeur du District se réserve le droit de modifier le présent règlement.

---

**FUTSAL U17 ET U13 :**

**FUTSAL U17 :**

Challenge Futsal U17 (sur 2 journées : première qualification et 2<sup>ème</sup> finale)

**Seul site maintenu :**

\*Site 2 au VIGAN (Gymnase) le 28/10/2023 de 14 h à 17 h : BOURIANE, VRF&FCHQ et ESLG.

**SITES ANNULES et REPORTES à une date ultérieure à préciser par la CDJ :**

\*Site 1 : GCPVDO 2, GMPPFC et GLFC46,

\*Site 3 : FIGEAC CAP QF, GCEM et GHCS.

Le premier de chaque poule sera qualifié pour la finale départementale. Le vainqueur de cette finale représentera le Lot pour la phase régionale du Challenge National U18 du 16 ou 17 mars 2024.

## FUTSAL U13 :

### Répartition des équipes sur les différents sites déclarés :

	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Site 5	Site 6
Date	Biars/Cère	Prayssac	Le Montat	Cahors TR	Cahors TR	Lacapelle Mal
Lieu	21-oct	21-oct	25-oct	28-oct	04-nov	04-nov
	15h00	14h/16h	14h/17h	14h/17h	14h00	14h00
1	AFBB 1	GMPPFC 1	GCPVDO 5	GCPVDO 3	GCPVDO 1	Elan Marivalois 1
2	AFBB 2	GMPPFC 2	GCPVDO 6	GCPVDO 4	GCPVDO 2	Elan Marivalois 2
3	VRF&FCHQ 3	ESLG 1		AFBB 3	FC Bégoux Arcambal 1	VRF&FCHQ 1
4	VRF&FCHQ 4	Ent Bouriane FC 1		Ent Cazals Montcléra 1	FC Causse Sud 46 - 1	VRF&FCHQ 2
5	Figeac/Capdenac FC 3	Ent Bouriane FC 2		Haut Célé Ségala 1	FC Lalbenque Fontanes 1	Figeac/Capdenac FC 1
6	AS Livernon 1					Figeac/Capdenac FC 2

Première journée de qualification : vacances de Toussaint et finale 16 décembre prochain.

Le premier de chaque poule sera qualifié, mais une seule équipe par club ; le cas échéant c'est l'équipe classée deuxième qui sera qualifiée.

\*Attention concernant le site n°3, le club de Labastide Murat et de Causse Limargue nous ont informé par courriel du 22/10/2023 et du 24/10/2023 être absents.

### Irrégularités journée du 14/10/2023 :

Journée du 14/10/2023

Irrégularités	Forfait	Sanction admin.	
		oui	Montant
Equipe absente	1	oui	20,00 €
Manque Licence éducateur équipe 1		oui	15,00 €
Licence éducateur en cours		oui	15,00 €
5 licences en cours joueurs		oui	50,00 €
Manque équipe 1 & 2 & 3	3 x 1	oui	60,00 €
Equipe 2 absente	1	oui	20,00 €
Manque références 3 éducateurs + nom du club		oui	60,00 €
Manque équipe 5	1	oui	20,00 €
Equipe absente	1	oui	20,00 €
3 licences en cours		oui	45,00 €
Manque Licence éducateur équipe		oui	15,00 €
manque nom de l'équipe 1		oui	15,00 €
Manque arbitres assistants pour tous les matchs		oui	15,00 €
Manque arbitres assistants pour tous les matchs		oui	15,00 €
manque licence éducateur		oui	15,00 €
manque une licence		oui	10,00 €
Manque 1 délégué		oui	15,00 €

**TECHNIQUE :**

**PPF FUTSAL U15 :**

Une sélection du Lot disputera un Interdistricts **MARDI 31 OCTOBRE 2023 à Cahors.**

Retrouvez la liste des joueurs retenus :

**Liste des participants ID Futsal U15 à Cahors**

NOM	Prénom	Club
AGUENGUI	Slohan	FIGEAC CQFC
APETOGBO	Jones	FIGEAC CQFC
COUDERC	Nathan	FIGEAC CQFC
DA COSTA	Lilian	ELAN MARIVALOIS
ESPALIEU	Mathis	AF BIARS BRETENOUX
HENROT	Enzo	FIGEAC CQFC
LEMAIRE	Mathis	FIGEAC CQFC
RODRIGUE	Arthur	FIGEAC CQFC
VERGNES	Ilan	FIGEAC CQFC

Les joueurs ont rendez-vous au Gymnase Pierre Ilbert de Cahors à 13 h 30.

**PPF U14-U15 ET U14F ET U15F :**

Une première journée de détection est organisée **SAMEDI 28 OCTOBRE 2023** à Cahors.

La liste des joueurs et joueuses proposées par les clubs est à retourner au District avant le 16 octobre 2023.

A l'issue de cette journée, des joueurs et joueuses seront convoqués pour des journées de perfectionnement durant les vacances scolaires.

District du Lot de Football

Saison 2023-2024



**Proposition de joueurs U14-U14F  
(né(e)s en 2010)**

Club : .....

**Détection le SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 à partir de 14h (rdv) à Cahors**

	Nom	Prénom	Né le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1	.....	.....		..... .....				
2	.....	.....		..... .....				
3	.....	.....		..... .....				
4	.....	.....		..... .....				
5	.....	.....		..... .....				
6	.....	.....		..... .....				

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs/ses par ordre de valeur

**RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT avant le 16 octobre 2023**

Nom et Signature



**Proposition de joueurs U15-U15F  
(né(e)s en 2009)**

Club : .....

**Détection le SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 à partir de 14h (rdv) à Cahors**

	Nom	Prénom	Né le	Adresse complète	Tél.	Pied Fort (Droit ou Gauche)	Poste 1	Poste 2
1	.....	.....	.....	..... .....				
2	.....	.....	.....	..... .....				
3	.....	.....	.....	..... .....				
4	.....	.....	.....	..... .....				
5	.....	.....	.....	..... .....				
6	.....	.....	.....	..... .....				

Postes : Gardien (GB), Défenseur Central (DC), Défenseur Latéral Gauche (DLG), Défenseur Latéral Droit (DLD), Milieu Axial (MA), Milieu Défensif (M), Milieu Droit (MD), Milieu Gauche (MG) ou Attaquant (ATT).

Inscrire les joueurs par ordre de valeur

RÉPONSE A DONNER AU DISTRICT **avant le 16 octobre 2023**

Nom et Signature

### Formation

CFI U6-U9 : dimanches 03/12 et 17/12 à Labastide-Murat

CFI U10-U13 : samedi 04/11 et dimanche 19/11 à Carennac

CFI Seniors : samedis 13/01 et 27/01 à Cahors

CFI U14-U19 : dimanches 10/03 et 24/03 à Lalbenque

### **PPF**

U14-U15 : samedi 28/10/23

U12-U13 : samedis 09/12/23, 20/01/24, 10/02/24

### **Futsal DAP**

Le challenge départemental U18 aux vacances de Toussaint et Février qualifiera une équipe pour la phase régionale le 16 ou 17 mars du Challenge National U18.

La Coupe Valette Féminine Seniors qualifiera une équipe pour la phase régionale, le 3 mars, du Challenge National Féminin.

## INFORMATIONS GENERALES

### **PERMANENCE POUR FORFAIT UNIQUEMENT :**

Nous demandons aux clubs de bien suivre la procédure ci-dessous, **notamment l'envoi par la boîte officielle du club (et non via les boîtes personnelles des dirigeants).**

Jusqu'à la mise en place de la permanence hivernale, le District tient une permanence en cas de **FORFAIT UNIQUEMENT**. Procédure à suivre **jusqu'au samedi 12 h : envoyer un mail, via la boîte officielle du club, à :**

[permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr](mailto:permanence.cda@district-foot-lot.fff.fr)

ainsi qu'à [secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)

**et surtout informer le club adverse, toujours via la boîte mail officielle.**